

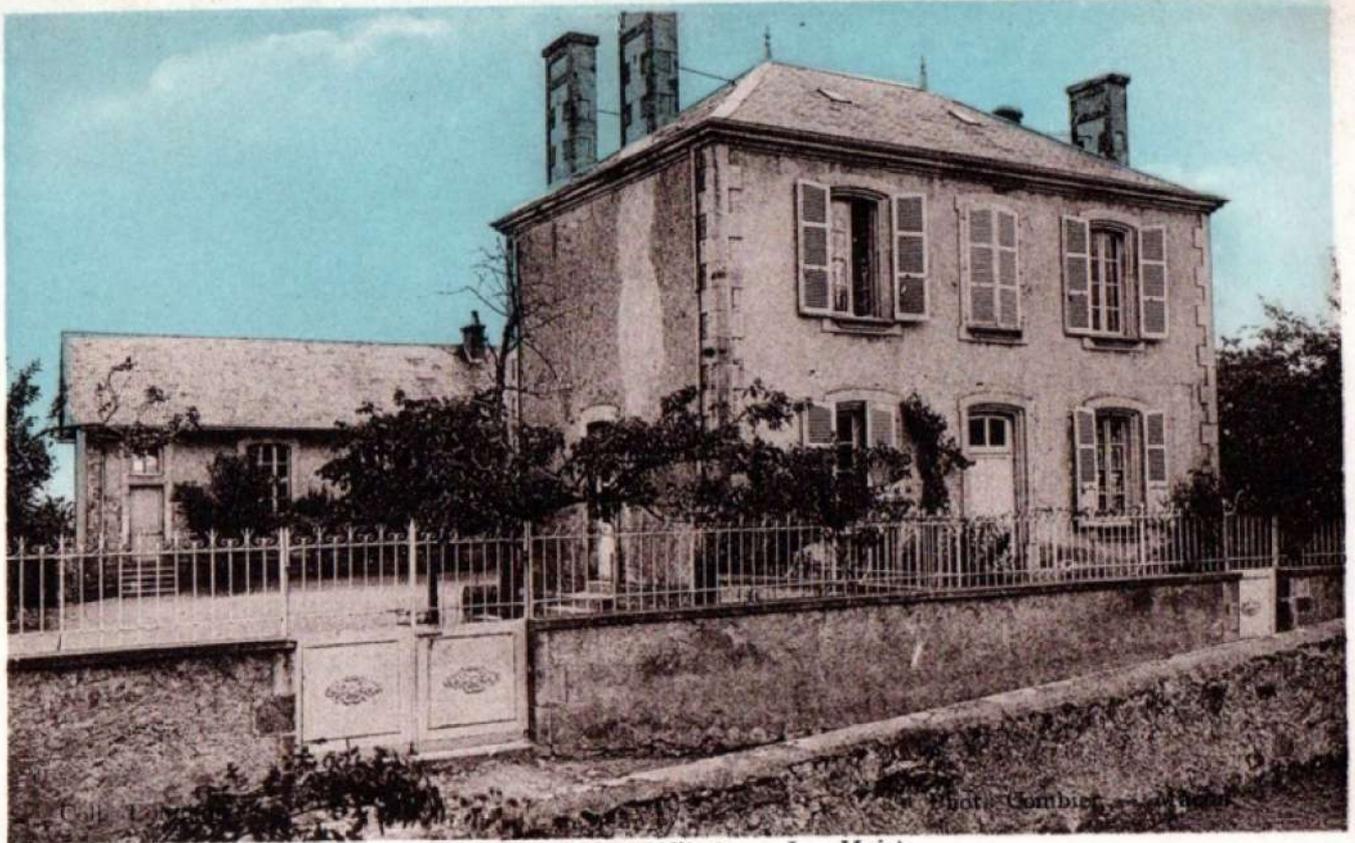
Sainte-Thérènce

Année 2020

LA GAZETTE MUNICIPALE

"Une année sous le signe de l'adaptation"

Plus que jamais, l'année 2020 aura été historiquement marquante au niveau mondial avec la pandémie de Covid-19. Elle a bien entendu impacté le fonctionnement de la commune, mais, malgré les contraintes, la vie a continué. Les élections municipales ont eu lieu, des actions ont été entreprises, des évènements ont pu être organisés, la solidarité entre les habitants a été rendue plus visible...



STE-THERENCE (Allier) — La Mairie

Le mot...

... du maire

Bonjour à tous,

Le premier mot que je tiens à vous adresser est "MERCI" pour la confiance que vous nous avez accordée, à mon équipe et moi-même, lors de la dernière élection. Mais dans les circonstances actuelles si particulières et inédites, c'est le mot "COVID" qui nous relie tous.

En effet, nous vivons une période sans précédent dans une ambiance anxiogène qui met des freins à notre quotidien, à notre vie, à nos ambitions et à nos rêves... Cette crise sanitaire nous interpelle sur notre vulnérabilité malgré les avancées scientifiques et technologiques... C'est pourquoi nous devons nous imposer une réflexion sur nos modes de vie, sur le respect des éléments qui nous entourent. Nous sommes les acteurs de ce monde auquel nous appartenons mais qui ne nous appartient pas...

Mes premières pensées sont pour ceux et celles qui souffrent de la solitude, un mal-être amplifié par cette crise et ses confinements successifs. Un réseau de soutien s'est naturellement mis en place dans la commune afin de palier aux difficultés de certains. Et j'en profite pour rappeler que nous sommes présents et joignables si vous êtes en détresse ou si vous voyez des personnes dans le besoin...

A l'échelle de la commune et en toute humilité, sachez que nous travaillons sur divers projets, dont le projet phare est celui de la rénovation du restaurant qui doit devenir à mon avis le point de ralliement, le cœur de notre commune... Un lieu de rassemblements, d'échanges, en complémentarité de sa première fonction.

Je découvre, ainsi que pour la plupart de mes conseillers le fonctionnement de la commune. Oui, nous découvrons et prenons plaisir "à servir" et à rendre service. Nous devons par le dialogue et le respect arriver non seulement à vivre ensemble mais aussi à tendre vers une vie meilleure en communauté.

Avec la complicité de ma première adjointe Nathalie, la maîtrise et la connaissance de la commune d'Emmanuel, avec le dynamisme de Ghislaine pour animer, tisser des liens entre les habitants, la motivation et l'investissement de tous les autres conseillers, je suis serein...

Mon souhait serait de fédérer davantage! Profitons des manifestations au sein de notre commune pour nous rencontrer! Vous pouvez aussi vous impliquer par le biais des associations. Nous sommes tous les artisans pour la survie de la ruralité dans laquelle nous apprécions vivre.

Notre premier bulletin vous permettra justement de prendre connaissance des activités de nos associations, ainsi que des diverses réalisations, et des projets futurs de notre mandat.

Comment ne pas avoir une pensée pour tous les habitants qui nous ont quittés cette année et pour leur famille?... En tant que maire je me dois de mettre l'accent sur deux personnes qui ont servi avec engagement pendant de nombreuses années notre commune: Madame Schmidt Denise en tant que conseillère, et Monsieur Michon Yves en tant que maire. Ils ont participé tous deux à écrire une des pages d'histoire de notre commune.

Je remercie le maire sortant Michel Amathieu et son équipe pour leur passation de "flambeau" en toute transparence. Nous avons tous en tant qu'élus cette notion de responsabilité qui nous incombe, pour que la commune soit dirigée dans la continuité, sereinement et sans entraves. Merci Michel...

Je vous souhaite de passer de beaux moments avec vos proches, et vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2021 qui j'espère marquera la fin de la pandémie...

Au plaisir de vous rencontrer,

le Maire,
Albert-Paul Labouesse.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Surprenante élection dans un climat d'incertitude, notamment sur l'élection du dimanche 15 mars !

C'est seulement le 12 mars que le Président Macron décidait de maintenir le premier tour des municipales au 15, en expliquant s'appuyer sur l'avis de scientifiques pour qui « rien ne s'opposait » à sa tenue.

Ce dimanche 15 mars sera alors l'occasion de découvrir les premières mesures. Et de se familiariser avec les premiers gestes sanitaires afin que les élections aient lieu dans de bonnes conditions.

La suite, on connaît... Le 17 mars, la France entière était confinée. La crise sanitaire provoquée par le Coronavirus a conduit au report du second tour.



Les élections ne sont plus une priorité. Pas d'élection du maire pour les élus du premier tour... L'attente dans un pays à l'arrêt...

Les maires en place continuent leur mission pour assurer la continuité de la vie des communes et des villes.

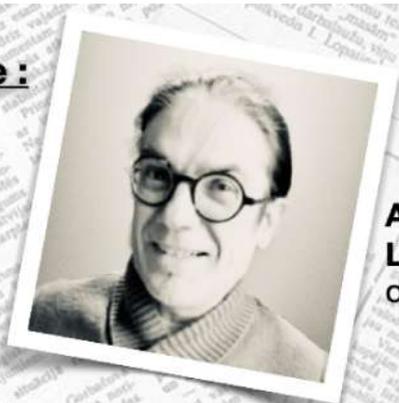
Les Français sont en majorité confinés sauf les professionnels du soin, ceux du service à la personne, notamment de l'aide à domicile. C'est l'occasion de découvrir des métiers non visibles mais indispensables : les éboueurs, les routiers, les caissiers(ières) et bien d'autres...

Le décret publié au Journal Officiel du 15 mai fixe la date d'entrée en fonction des conseils municipaux élus au complet dès le premier tour des élections municipales du 18 mai.

Le 25 mai les élus de Sainte-Thérance organisent avec Michel Amathieu le vote du nouveau maire et de son équipe.

Aujourd'hui, l'équipe municipale est en place malgré la pandémie et travaille au bon fonctionnement de la commune.

Maire de Sainte-Thérance :



**Albert-Paul
LABOUESSE**
de Charrière

1ère Adjointe



**Nathalie
GRANDVIERGNE**
de Bussière

2e Adjoint



**Emmanuel
BOUGEROL**
le bourg

3e Adjointe



**Ghislaine
FRONTCZAK**
de Charrière

Conseillers municipaux:



**Dominique
CHEMINET**
de Vrolles



**Céline
GIBARD**
Le Pouzerolle



**Claude
LABOUESSE**
de Bussière



**Antoine
PITHON**
le bourg



**Romaric
RAFFAULT**
le bourg



**Muriel
THOLY**
de Signat-Grobost

LES FINANCES LOCALES

Pincipales dépenses de Fonctionnement

Les charges à caractère général comprennent les dépenses courantes de chauffage, carburant, fournitures, entretien des espaces verts / bâtiments communaux, du parc du matériel roulant, les assurances, les fêtes et cérémonies, les frais d'affranchissement et le téléphone...

Subventions et Participations versées par la commune en 2020

Amicale laïque du RPI Mazirat	100€	Amicale des chasseurs	200€
CATM	100€	Comité des fêtes	1 200€
Don du sang	100€	RPI Mazirat/LPM/Terjat	3 000€
SPA (nouveau bénéficiaire)	100€		

Pincipales recettes de Fonctionnement

RECETTES	2020
Impôts et Taxes	105000 €
Dotations et Subventions	21646 €



Malgré une baisse drastique des subventions de 52 % depuis 2016, le taux d'imposition communal n'a pas augmenté depuis 2014.

ETAT CIVIL

1. Nouveaux arrivants



La commune est heureuse de compter de nouveaux habitants :

- Mme et Mr MOLINES Ghislaine et Christian.
- Mme RAFFAULT Christelle.
- Mme et Mr DENEST Dominique et Bernard.

Nous leur souhaitons la bienvenue à
Ste-Thérence !

2. Ils nous ont quittés

- Mr Jean SCHMIDT
- Mme Denise SCHMIDT, son épouse, conseillère municipale depuis 2001.
- Mr Yves MICHON, maire de notre commune de 1989 à 1995.
- Mr Jacky JOUANDON

LES ACTIONS 2020

1. Le marché du jeudi soir...

... un point positif du confinement.

Le confinement du mois de mars a donné lieu à la mise en place d'un marché hebdomadaire sur notre commune. Il s'est rapidement imposé comme une évidence pour permettre aux habitants de se ravitailler au plus près et permettre aux producteurs locaux d'écouler leurs produits. Ce marché est rapidement devenu incontournable en créant un lien social et un lieu de convivialité.

Jusqu'à sa fermeture « hivernale » de fin septembre, plusieurs commerçants ont occupé la place St-Julien (place de l'église) chaque semaine, dont un boucher, un fromager, un primeur, un marchand de volailles, un boulanger, un éleveur transformant sa production en charcuteries diverses, un vendeur de plantes et tisanes, mais aussi un artisan en bijoux, objets en bois...

Des contacts sont d'ores et déjà pris pour rouvrir le marché dès le mois d'avril et retrouver les commerçants avec plaisir.



2. La réouverture du Petit Bourbonnais

Après plusieurs mois de fermeture, notre restaurant, Le Petit Bourbonnais a rouvert ses portes courant juillet 2020.

A peine entrée dans les lieux, Sylvie, la gérante, s'est lancée dans un relooking complet du restaurant et en a fait un lieu chaleureux et convivial. Elle a organisé l'inauguration de son commerce le 25 juillet en invitant pour l'occasion les habitants de la commune. Très rapidement, les activités de Restaurant / Bar se sont étendues au dépôt de pain et de journal (sur commande) mais aussi à l'épicerie.

Grâce à l'intervention de Dominique BERGER de Mazirat, certains appareils électroménagers ont pu être remis en service, complétés par quelques accessoires de cuisine afin de permettre à Sylvie de faire tourner le restaurant.

En attendant la rénovation complète du bâtiment (projet 2021 de rénovation thermique, énergétique et mise aux normes), des petits travaux d'isolation ont été réalisés et des moyens de chauffage (radiateurs et poêle à bois) ont été achetés pour permettre le fonctionnement cet hiver. Avec le confinement de cet automne, l'offre de Sylvie s'est encore diversifiée puisqu'elle propose, 3 jours par semaine, des plats à emporter. Cette activité lui permet de conserver un peu de ce lien social qui lui tient tant à cœur en attendant de pouvoir rouvrir le Bar/Restaurant.



3. Une belle initiative



En 2e et 3e position en partant de la gauche : Alain FONTAINE
Et Isabelle PEREZ.

Tandis que des motards et des habitants de la commune faisaient les courses pour les personnes qui ne pouvaient se déplacer, d'autres prenaient soin de leurs voisins par des visites, des appels téléphoniques, des petites attentions qui faisaient chaud au cœur.

Isabelle PEREZ, de Charrière, quant à elle, mettait à profit ses talents de couturière pour confectionner des masques en tissus pour les habitants de la commune, petits ou grands. Ces masques, indispensables dès le printemps mais d'une grande rareté à l'époque, ont été distribués aux habitants.

Sa générosité contagieuse a donné lieu à un bel élan de solidarité auquel ont participé beaucoup de Ste-Thérençois qui lui ont fourni du tissu, du ruban, des élastiques... pour lui permettre de fabriquer toujours plus de masques.

Aujourd'hui encore, Isabelle, est prête à fabriquer de nouveaux masques en tissus à ceux qui en auraient besoin. N'hésitez pas à la contacter.

Le Conseil Municipal a souhaité la remercier pour sa belle initiative généreuse en lui offrant un bon d'achats dans une mercerie.

Tous nos remerciements également à :

- Jean-Paul TOURNAUD pour l'administration du site internet de notre commune !
- Nos trois bénévoles qui, depuis des années, gèrent quotidiennement l'ouverture et la fermeture de notre église !

4. Concours des maisons fleuries

Notre jolie commune fait partie de la grande famille des villages fleuris. C'est une grande fierté pour nous et le fleurissement réalisé tant par la commune que par les habitants, retient l'attention de nos visiteurs.

Chaque année, est organisé le "Concours des maisons fleuries" et le jury composé d'élus du Conseil Municipal mais aussi d'habitants, passe chez les différents participants afin de les départager. Ce n'est pas chose simple car les compositions florales sont multiples et chacun rivalise d'ingéniosité pour décorer au mieux sa maison. Nous félicitons tous les participants à ce concours mais aussi les habitants qui, sans participer à celui-ci, fleurissent leur maison, entretiennent également le domaine public aux abords de leur propriété (bords des routes, chemins) et renvoient ainsi une belle image à tous.

Cette année, la remise des prix du Concours des maisons fleuries s'est tenue au **Petit Bourbonnais** dans une ambiance conviviale et chaleureuse malgré la crise sanitaire.

Le Maire et les membres du jury ont tenu à féliciter les lauréats qui étaient départagés en fonction de différents critères : les fleurs, l'originalité, l'entretien, l'harmonie des couleurs.

PALMARES



1ère catégorie :

Grande possibilité de fleurissement

1^{er} PRIX : Mme Renée DUMAZEDIER et Mr André BLANC

2^{ème} PRIX : Mme PERRICHON Claudine

3^{ème} PRIX : Mme MOREAU Myriam

2^{ème} catégorie :

Petite possibilité de fleurissement

1^{er} PRIX : Mme Cécile TOUMAZET

2^{ème} PRIX : Mr Christian MARTIN

3^{ème} PRIX : Mr PERRETON André et Mr SUAVIN André

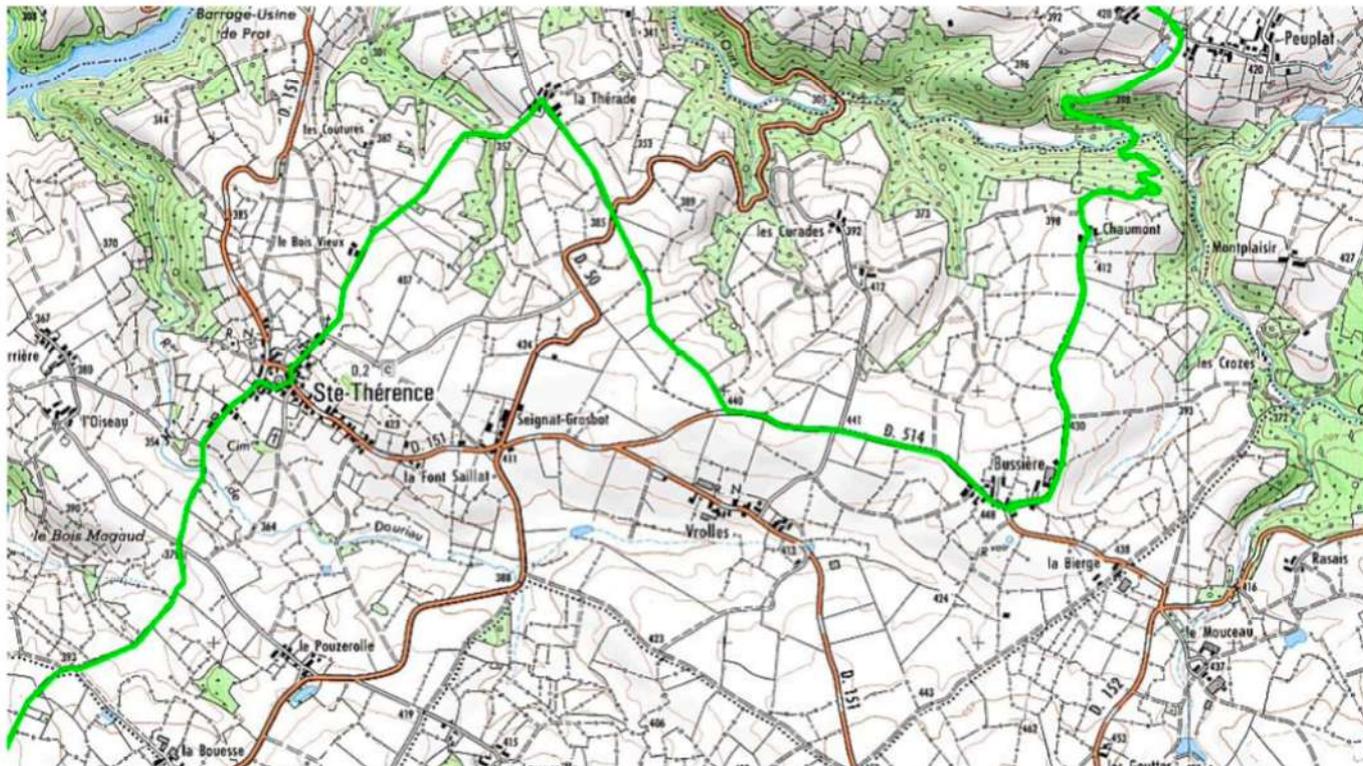
Avec les années de sécheresse qui se succèdent, il est de plus en plus compliqué d'entretenir et d'arroser les plantes annuelles. Nous allons donc chercher à l'avenir à favoriser des plantes vivaces moins gourmandes en eau pour les massifs de la commune.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour participer à notre concours ouvert à tous !



Dans la grande salle du Petit Bourbonnais joliment décorée pour l'occasion par Nicole.

5. Passage GR 41



Notre région offre de beaux panoramas bourbonnais de la vallée du Cher où les randonneurs, traileurs mais également motos et quad trouvent leur bonheur. La commune s'étend sur le site NATURA 2000 et un nouveau circuit Grande Randonnée (GR) traverse donc désormais le bourg. Une belle occasion pour faire découvrir et faire vivre les petits commerces de notre commune.

 **COMITÉ DE L'ALLIER,**
06 40 10 33 65,
www.ffrandonnee-allier.fr



Le topoguide P034 : *La Combraille bourbonnaise... à pied* Au pays de Marcillat

Territoire dont les habitants ont la réputation d'avoir un "caractère bien trempé", le pays de Marcillat-en-Combraille maintient une tradition d'accueil. C'est avec un certain bien-être que le randonneur pourra découvrir les vallées escarpées et sauvages, les chemins tortueux bordés de haies et de murets, la flore et la faune d'un paysage préservé. Petits et grands trouveront de quoi se surpasser, satisfaire leur curiosité, se ressourcer sereinement et se laisser séduire par l'authenticité des lieux.

Ce topoguide contient le descriptif de 13 circuits balisés.

Il est disponible (sous la référence P034) en librairie et dans les Offices de Tourisme de la région au prix de 7,80 €

Circuits proposés :

N°	Nom du circuit	Durée	Km
1	Chemin de fer de l'Economique	3h00	10
2	Le bois de Champeaux	3h30	13
3	La randonnée de l'eau	3h15	12,5
4	Le dolmen de Mazérat	4h00	15
5	Les mares et les murets	3h30	14
6	Les Tartasses	5h30	22
7	L'Economique	3h00	12
8	Le bois du Breuil	3h00	9,5
9	La randonnée de la Marche	3h00	9
10	Les Dames de Charly	2h30	7,5
11	Le château de l'Ours	2h40	8
12	Les châtaigniers	2h00	6,5
13	La chapelle de Polier	3h00	9,5

Total : 148,5 km

Difficulté des circuits



Espace couvert par le topoguide :



NOS AÎNES

6. Un peu de réconfort pour nos aînés :

Cette année 2020, contrariée du fait de la pandémie Covid-19, a remis en cause beaucoup de manifestations dans la commune. Ainsi, le traditionnel Repas des Cheveux d'Argent organisé par le Comité des Fêtes n'a pu avoir lieu.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'étendre exceptionnellement le colis de fin d'année à tous les Ste-Thérençois à partir de 65 ans, contre 70 ans habituellement. Un petit geste qui ne compense pas un repas où règnent la convivialité et l'échange mais qui a donné lieu à une visite supplémentaire auprès de nos aînés dont certains se sont retrouvés un peu plus isolés du fait du confinement.

Dans un souci de consommation locale, le colis a été approvisionné auprès de la Boucherie *Chez Rémy* de Marcillat en Combraille.

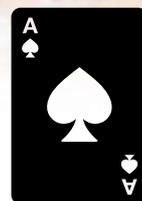


Le colis de fin d'année qui a été distribué dans 29 foyers

7. Bien au chaud pour l'instant...

Ghislaine Frontczak, en charge des animations dans la commune, souhaitait organiser des après-midi « jeux » pour nos aînés afin de les réunir voire même proposer d'autres thèmes de rencontre en fonction des opportunités.

Sylvie, du Petit Bourbonnais, avait proposé de mettre à disposition une salle du restaurant pour ce moment convivial. Malheureusement, compte tenu de la crise sanitaire actuelle, cette activité n'a pas encore pu être lancée. Mais promis, dès que ce sera possible, vous serez informés de son démarrage.



8. Cartes postales

Quatre cartes postales de la commune ont été créées et seront proposées à la vente auprès de la mairie, des commerces et des gîtes de la commune.



9. Restauration des statues et du retable de l'église

L'entreprise A l'oeuvre de l'art, située à Huriel et spécialisée dans la restauration et la conservation d'oeuvres sculptées, est en charge de la remise en état des statues et du retable de notre église.

Retour courant 2021 après une restauration bien méritée !

10. Les décorations de Noël



Samedi 5 décembre, les habitants de la commune ont décoré la Place St-Julien (place de l'église), accroché des décorations lumineuses aux lampadaires des rues tandis que d'autres installaient une crèche dans l'église.

N'hésitez pas à venir voir les magnifiques décors en place pour le plaisir des yeux des petits et des grands. Chacun a même pu suspendre sa propre décoration dans le sapin !





11. Loisirs



Une aire de jeux réservée aux enfants est à la disposition des habitants de Sainte-Thérence. Elle est située sur le terrain du stade entre Signat-Grobost et l'entrée du bourg.

Une table pique-nique et un terrain de pétanque complètent l'espace. Ainsi que le terrain de foot ! Petits et grands peuvent donc se défouler en toute liberté.

12. Passeport Jeunes

40 euros de réduction pour profiter d'activités culturelles, sportives et de loisirs... Quand on est collégien, lycéen ou étudiant, c'est toujours bon à prendre. Et c'est ce que propose le Passeport jeunes communautaires.

Ils sont disponibles en mairie depuis le 14 novembre.



13. Scolarité / Transport

Les enfants de notre commune ont la possibilité - grâce à la prise en charge départementale - d'être transportés gratuitement en bus, dès leur plus jeune âge, vers leur établissement scolaire :

- En maternelle et primaire sur l'un des 2 RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) au choix : celui de St-Genest / Arpheuilles St-Priest / Ronnet ou celui de Terjat / Mazirat / La Petite Marche.
- De la 6ème à la 3ème, au collège de la Combraille à Marcillat en Combraille.
- Enfin, dans l'un des quatre lycées de Montluçon où ils termineront leurs études secondaires :

- lycée Mme de Staël
- lycée Paul Constans
- lycée Albert Einstein
- lycée Ste-Louise de Marillac

14. Arrêt de bus

Afin d'assurer plus de proximité et de sécurité pour certains collégiens de la commune, un arrêt de bus a été créé au « Pouzerolle ».

Deux enfants du « Pouzerolle » et une enfant de « La Voreille » peuvent désormais prendre le bus les menant au collège de Marcillat en Combraille avec plus de sécurité, leur évitant de rejoindre à pied la route jusqu'à « Labouesse ».

Après plusieurs essais du service des transports de l'Allier, le nouvel arrêt de bus a pris ses fonctions le 20 septembre.



1. Trail de Lavault Ste-Anne

Comme tous les ans, a eu lieu le TRAIL de LAVAULT Ste-Anne et des gorges du Cher, les 22 et 23 février 2020. Cette épreuve réputée pour sa technicité et ses difficultés proposait cette année un nouveau parcours TRAIL LONG de 42 km, s'ajoutant aux 25 km, 15 km et 7 km habituels. Des challenges de distance ont également permis à l'organisation ADELL de la commune de Lavault Ste-Anne, d'atteindre leur record de fréquentation cette année. Les chemins menant au Château de l'Ours et ses berges furent foulés par près de 1050 participants.

Quelques bénévoles de la commune ont été sollicités pour aider à l'organisation de cette épreuve.



Les bénévoles du Château de l'Ours

2. Trail des colporteurs

De même, le 8 mars suivant a eu lieu également le TRAIL DES COLPORTEURS à MAZIRAT organisé par CAP 03, Club local de Commentry. 25 km, 15 km ou 7 km étaient proposés au menu des traileurs découvrant ainsi quelques kilomètres sur notre commune.

Pour ces deux épreuves, la commune fut bien représentée avec les victoires successives de Céline GIBARD sur le 42 km de LAVAULT et le 25 km de MAZIRAT.



Céline GIBARD



Thomas JULIEN (à gauche) et Irvine OUSSAR, deux autres participants de la commune au Trail de Lavault.

ÉCOLOGIE et CIVISME

1. Brûleur thermique



Nicolas RIO

La loi «Labbé» dite "zéro phyto" oblige les collectivités à se passer de produits phytosanitaires. L'entretien des espaces verts sans pesticide, est un enjeu de santé publique pour les citoyens, mais aussi pour les agents. L'inconvénient est que les mauvaises herbes ont une capacité inépuisable à proliférer partout ... et très rapidement.

Afin de pouvoir entretenir plus facilement la voirie et le cimetière, la commune s'est dotée cette année d'un brûleur thermique. Son utilisation est simple mais requiert une très grande vigilance en cas d'herbes sèches qui ne demandent qu'à s'enflammer. Certains utilisateurs ont dû faire face à des départs de feu très rapides. Nous incitons les jardiniers à la plus grande prudence lors de l'utilisation de cet appareil.

Rappel... Désormais, l'achat, l'utilisation et le stockage des pesticides de synthèse, à l'instar du glyphosate, sont strictement prohibés pour les particuliers. L'objectif est de réduire ainsi progressivement l'utilisation de ces produits phytosanitaires, dont les effets nocifs sur la santé et la biodiversité ont été prouvés dans plusieurs études.

2. Crassier

Les clés du crassier (route de Prat) sont disponibles en mairie aux jours et horaires d'ouverture.

Sinon, vous pouvez les récupérer sur rendez-vous auprès de :

- Mme THOLY Muriel (06.20.81.62.87)
- Mr BOUGEROL Emmanuel (06.17.14.94.18)
- Mr PITHON Antoine (06.24.02.15.45)

Il est rappelé aux usagers que ce lieu est **STRICTEMENT RESERVE** aux déchets verts non polluants. De plus, il est obligatoire de déposer vos déchets dans la fosse et non sur le haut.

Merci à chacun de respecter les consignes en place.

LES TARIFS DE LA SALLE DES FETES

<u>Electricité : 0,20€ du Kwh</u>	Tarif ETE	Tarif HIVER
Habitants de la commune	80€ la journée + 40€ par jour supp.	100€ la journée + 50€ par jour supp.
Habitants hors commune	160€ la journée + 80€ le jour supp.	180€ la journée + 90€ par jour supp.

LES PROJETS POUR 2021

1. Journée citoyenne

Notre commune est précieuse, entretenons-la ensemble !

Le Conseil Municipal souhaite organiser une journée citoyenne qui rassemblera des volontaires pour réaliser des actions à déterminer ensemble.

Vous serez informés en temps voulu de la date fixée pour oeuvrer au bien vivre dans la commune.

2. Travaux de voirie



Les élus ont décidé lors du Conseil Municipal du 20 octobre dernier de faire réaliser des travaux de réfection de voirie sur la commune. Les routes communales prévues sont les suivantes :

route des Curades, rue de la Croix de l'Arbre, route de Bussière, route de Charrière , route du Bois Vieux et route de la Bierge.

Montant estimé des travaux : 39 019 € ht. subventionné par une Aide départementale de 30%.

Le restant du financement sera assuré par les fonds propres de la commune sans avoir recours à l'emprunt.

3. Conseil Municipal des Jeunes

Et si nos jeunes avaient aussi leur mot à dire ?

Habitants de la commune à part entière, ils voient la vie d'un autre oeil que le nôtre...

Nous ne doutons pas qu'ils sauront être force de propositions dans la Commission Jeunes qui sera prochainement créée.

4. Rénovation du Petit Bourbonnais

Ce sera le premier grand projet de ce mandat ! Un architecte est d'ores et déjà à l'ouvrage pour étudier les possibilités de rénovation.

5. Réfection de la mairie

Compte tenu des possibilités de subventions existant actuellement, un projet de rénovation de la mairie est lancé. Il consistera à isoler le local, réorganiser et rafraîchir cet espace devenu vétuste.

Des consultations auprès d'artisans sont lancées afin d'obtenir un chiffrage des travaux et s'assurer de leur faisabilité.



LEGENDE AMERINDIENNE

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.
Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre qui s'étendait
sous leurs yeux.

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les
jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation qui lui semblait dérisoire, lui dit :
« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le
feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

"LES COLIBRIS DE SAINTE-THERENCE..."

Depuis début 2020 la commune de
Sainte-Thérence a signé un
accord de principe avec l'association
"chauve-souris Auvergne".

Le but étant d'assurer et de réaliser
des travaux simples visant la
sécurisation et l'amélioration de la
capacité d'accueil des chauves-souris
dans les bâtiments publics.

La commune accepte la réalisation des
dits-travaux et s'engage à informer
l'association en cas d'activités pouvant
induire des perturbations aux
chauves-souris présentes dans ces
gîtes.

On peut d'ailleurs remarquer la
présence des chiroptères (chauves-
souris) dans le grenier de la salle des
fêtes et dans la partie supérieure du
clocher de l'église.

Nous sommes très impliqués et fiers de
cette démarche environnementale et
de pouvoir apporter notre
contribution à la biodiversité. C'est
aussi l'occasion de nous questionner
sur l'utilité des espèces vivantes,
animales et végétales, de leur place au
sein de notre environnement et de
notre devoir en tant qu'ÊTRE-
HUMAIN.



L'association Chauve-Souris Auvergne est une association de type loi 1901 dont l'objectif est l'étude et la conservation des chauves-souris.

Vous souhaitez découvrir les chauves-souris ou les activités de l'association ? Vous êtes les bienvenu(e)s ! N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations:

<https://www.chauve-souris-auvergne.fr/>
contact@chauve-souris-auvergne.fr



04 73 89 13 46



LES CHAUVES-SOURIS



Les chauves-souris (ou chiroptères) sont des mammifères, elles donnent naissance à un seul jeune par an qu'elles allaitent. Il existe plus de 1300 espèces dans le monde, dont 42 en Europe, 35 en France et 29 en Auvergne.

Les chauves-souris européennes se nourrissent exclusivement d'insectes qu'elles identifient grâce à leur système d'écholocation, (émission de sons et d'ultrasons pour localiser proies et obstacles) similaire à celui des cétacés. L'absence de proies en hiver les oblige à entrer en hibernation en période de disette. En été au contraire, elles sont actives. Ces deux grandes périodes contrastées vont rythmer la vie des chauves-souris.

En période d'activité, les chauves-souris utilisent de nombreux sites. Les colonies de mise-bas sont globalement installées dans des endroits sombres et chauds (combles, greniers, arbres creux, ...) mais elles se rencontrent aussi dans des milieux souterrains (caves en Auvergne), sous un pont, dans un linteau de porte ou derrière un volet. Les mâles, exclus de ces colonies composées de femelles, se rencontrent alors dans les mêmes types de gîtes, de manière isolée ou en petits groupes.

En période d'hibernation, en raison de leur fragilité et leur température interne très basse, les chauves-souris recherchent des gîtes hors-gel. Elles se rencontrent alors essentiellement dans des arbres creux et en milieu souterrain.

Entre ces deux grandes périodes, les chauves-souris utilisent l'ensemble des gîtes cités ci-dessus.

Globalement, les chauves-souris apprécient les milieux naturels préservés (forêts, rivières,...) ou agricoles traditionnels (vergers, bocage,...). L'importance de la ressource en insectes est bien entendu déterminante. Certaines espèces vont chasser dans les villages sous les lampadaires (Pipistrelles), d'autres en longeant une haie du bocage ou en restant à l'affût accroché à une branche basse (Rhinolophes), certaines vont se rencontrer surtout en forêt (Noctules, Grand Murin). L'eau est souvent un élément déterminant, et si toutes les espèces sont susceptibles de chasser au-dessus des rivières et plans d'eau, le spécialiste incontesté reste le Murin de Daubenton.

Les chauves-souris figurent parmi les animaux les plus menacés d'Europe, essentiellement à cause d'activités humaines. Disparition des gîtes, fragmentation ou destruction des terrains de chasses et axes de déplacements, mortalité directe (collisions routières, éoliennes, chats, etc.), diminution de leur ressource alimentaire... sont autant de menaces qui se cumulent et qui pèsent sur les populations de chauves-souris.

Enfin, si vous avez trouvé une chauve-souris, ou avez besoin de conseils/solutions pour cohabiter avec elles, n'hésitez pas à contacter le réseau SOS chauves-souris via l'association Chauve-Souris Auvergne (04.73.89.13.46). Si vous avez trouvé un animal blessé, merci de contacter d'urgence le centre de sauvegarde **Panse-Bêtes** (06.46.62.36.89).

LE CHATEAU DE L'OURS



Un des monuments symboliques de notre commune « Le Château de l'Ours » si connu des amoureux des sentiers et curiosité locale pour sa légende, a été embelli dans sa signalétique par Madame Claudine PERICHON. Cette habitante bienveillante et créative avait déjà réalisé l'écusson de la commune visible à l'entrée du village. Elle a, cette année, confectionné un beau panneau en bois sculpté signalant le sentier menant au Château de l'Ours.



Petit rappel sur l'histoire de notre château :

Datant du début du XIII^e siècle et appartenant à la commune de Ste-Thérence, le sommet du donjon du Château a été mis hors d'eau en 1993 grâce au coulage d'une dalle en béton. Cette tâche délicate a été réalisée par des alpinistes du bâtiment livrés par un hélicoptère. Le Château de l'Ours est inscrit aux « Monuments historiques » depuis 1995 et son chemin d'accès a été réaménagé en 1996.

L'origine historique remonterait aux IX^e/X^e siècle pour l'occupation première, puis au XIII^e siècle avec la construction du donjon pour fortifier le site dans le cadre d'une politique défensive du Bourbonnais menée par Philippe Auguste et son fidèle vassal Guy de Dampierre contre la menace anglaise venue d'Aquitaine. Pour le remercier de ses services, Guy de Dampierre reçut alors en cadeau la châtelainie de Montluçon, augmentant ainsi son fief. Il fit ensuite construire, probablement vers 1210, le Château de l'Ours et celui de Ronnet, places fortes d'un ensemble fortifié s'étendant de Montaigut en Combraille à Nouhant.

Malgré les efforts des historiens, les légendes et le passé du château de l'Ours sont nombreuses...

L'Ours est-il : le nom de la première famille noble qui occupa le château ? un ours pyrénéen apporté et dompté suite à la bataille de Poitiers en 732, comme le suggérait le Docteur Piquand ? Un ours diabolique dompté par Sainte-Thérence ou une peau d'ours dont était vêtue Odile de Montluçon emprisonnée dans le donjon ? Ou enfin le nom issu du ruisseau qu'il surplombe ? Laissez vivre votre imagination....



INFOS DIVERSES

1. Urbanisme



Permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme, tous types de renseignements -> n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie.

Par ailleurs, tous les travaux de construction modifiant l'aspect visuel de l'habitat (bâtiments, clôtures, portails, menuiseries...) sont soumis à autorisation. Un formulaire Cerfa est obligatoire pour toute demande d'urbanisme. Disponible sur internet ou en Mairie.

Il est rappelé également que dans le bourg de Sainte-Thérance, les demandes d'urbanisme sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

2. Déchets



Pour le bien-être de chacun et le respect de l'environnement, MERCI d'être vigilants et respectueux, notamment en évitant les déchets au bord des routes et des chemins (paquets de cigarettes, bouteilles plastique, canettes, emballages...).



3. Défibrillateur

Le savez vous ?

Un défibrillateur est à votre disposition, accroché sous le préau dans la cour de la Mairie.

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.



LES ANCIENS COMBATTANTS (CATM)

2020, une année pleine d'angoisses rythmée par les confinements liés au COVID. L'association des anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc de Marcillat en Combraille a du adapter ses activités.

Le premier confinement n'étant pas encore décidé, les adhérents ont pu se réunir le 2 février au restaurant « **Le chant du grillon** » à Mazirat. Une quarantaine de convives ont participé à ces retrouvailles. Ce fut, malheureusement, notre dernière rencontre avec notre président, Jean SALESINA, qui nous a quittés début mars. Puis d'autres camarades l'ont suivi - Louis BOUQUELY, Georges MICHELAT, Pierre BOUGEROL, Père Michel DELBARD - pour lesquels il n'a pas été possible d'assister à leurs obsèques. Seule une petite délégation est allée au cimetière déposer une plaque.

Les cérémonies, dans les communes, des 8 mai et 11 novembre, ont consisté à déposer une gerbe par le représentant des CATM en présence du maire.



A ce jour, nous n'avons pas pu élire de nouveau président, mais l'association continue de fonctionner en attendant que les réunions soient de nouveau autorisées.

Malgré cette dramatique épidémie qui paralyse le pays, nous souhaitons qu'en 2021 la vie reprenne partout dans la joie.

Gardons un bon moral et une bonne santé.

L'AMICALE DES CHASSEURS

Bonjour,

comme depuis de nombreuses années, l'Amicale est au rendez vous avec nos jeunes et anciens, fidèles et très volontaires, pour partager ces bons moments de camaraderie.

Une chasse à courre au renard sera organisée le 30 janvier 2021.

Les chasseurs de l'Amicale vous souhaitent une très bonne année 2021 !



Mr Roger CHEMINET

LE COMITE DES FETES



2020 aura été tristement marquée par les décès de Denise et Jean SCHMIDT à quelques jours d'intervalle. Fidèles membres du Comité des Fêtes, ils nous ont accompagnés de nombreuses années en participant à l'organisation de nos manifestations. Cuisinier hors pair, Jean prenait plaisir à concocter des petits plats savoureux que ce soit pour le Repas des Cheveux d'Argent, le Barbecue ou même la Rando Soupe qu'il avait brillamment remportée... sans surprise. Denise, très impliquée dans la vie locale, a également longtemps tenu les comptes de l'association. Ils ne nous ont pas complètement quittés et restent bien présents dans nos pensées...



En cette année de pandémie, nous avons tout de même réussi à organiser quelques manifestations. Ainsi, la traditionnelle soirée Crêpes/Jeux de société de début février à laquelle sont invités les habitants de la commune a pu avoir lieu,



de même que notre célèbre Brocante qui s'est toutefois déplacée jusqu'au stade pour satisfaire aux consignes sanitaires.



Enfin, le Père Noël a pu venir jusqu'à Sainte-Thérance. Lui aussi s'est adapté puisqu'il est resté dehors pour remettre un cadeau à chacun des 17 enfants de la commune (10 ans maxi).



La chorale de Ste-Thérence « La Canaglie » a animé l'après-midi par des intermèdes musicaux pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Un de nos grand regrets est de n'avoir pu organiser le Repas des Cheveux d'Argent cette année mais ce n'est que partie remise ! Nous l'organiserons dès que possible en 2021, dans le respect des consignes sanitaires qui seront en vigueur. Si son organisation n'est pas possible au printemps dans la salle et impose de se dérouler en extérieur, nous attendrons que la météo le permette mais nous avons déjà commencé à réfléchir à l'organisation de ce moment convivial. 😊



Nous profitons de ce message pour adresser un GRAND MERCI à toutes les "petites mains" qui, sans être membre du Comité des Fêtes, aident à chaque manifestation pour la vaisselle, installer une buvette, nettoyer la salle... Ces soutiens sont précieux !

Notre Assemblée Générale, avec élection du bureau, aura lieu courant janvier, dès que ce sera possible. Venez nous rejoindre. Le Comité des Fêtes a besoin de bras... et de cerveaux pour animer Sainte-Thérence dans la bonne humeur. En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

A très bientôt
Le Comité des Fêtes



LUTTE CONTRE LES CHARDONS



Un arrêté préfectoral d'échardonnage pris sur le département de l'Allier rend obligatoire la destruction des chardons sur la commune. Pas question donc de les regarder pousser !

Tous les propriétaires doivent procéder systématiquement et

entièrement à cette destruction avant floraison, c'est-à-dire avant qu'ils ne se ressèment. Dans le cas de parcelles louées, c'est le preneur qui est soumis à cette obligation et doit procéder à leur destruction. Celle-ci peut être effectuée par voie thermique ou mécanique.



ELAGAGE DES ARBRES, ARBUSTES ET HAIES



Aux abords des espaces publics et voies communales, les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies

communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent être taillées afin que leur

développement n'empiète pas sur les voies communales (trottoirs) et les chemins ruraux.

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphonie installés sur le domaine communal.

Les opérations d'élagage sont effectuées aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

AMBROISIE

Qu'est-ce que l'ambroisie ?

C'est une plante annuelle particulièrement envahissante et dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme.

Les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont tardives : elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

Si aucune action n'est engagée contre cette plante, la situation - déjà très critique en Auvergne-Rhône-Alpes - va encore s'aggraver.

Alors comment agir ?

La première mesure de prévention est la destruction des plants d'ambroisie avant la période de floraison, fin juillet.

Soyez vigilants ! Des plants ont été trouvés sur la commune.



Plantule



Stade végétatif



En fleur

RENOVATION ENERGETIQUE

A compter de janvier, le bénéfice de MaPrimeRénov' est étendu à tous.

Pour toute demande d'information sur le processus de dépôt de MaPrimeRénov', sur les travaux subventionnables, le montant

d'aide, les délais de traitement, il faut contacter le :

0 806 70 38 03

Ou se connecter sur :

[Https://www.maprimerenov.gouv.fr](https://www.maprimerenov.gouv.fr)

STERILISATION JUVENILE DES CHATS



Prenons soin de nos amis les animaux, notamment des chats, en ne les laissant pas divaguer et se reproduire sans contrôle. Les propriétaires sont régulièrement sensibilisés pour faire stériliser leur petite chatte vers l'âge de 4 / 6 mois,

mais il y a aussi le problème des chats qui vagabondent... Sachez que des organismes comme « 30 millions d'amis », la Fondation Brigitte Bardot et la SPA peuvent aider à financer les stérilisations.

INFO MONOXYDE DE CARBONE

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours** :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



ILS SONT INSTALLEES SUR NOTRE COMMUNE

**Mme Marga
BOLMER**

**Mme Martine
CARTER**

**Mme Myrian
GEORGET-MOREAU**

**Mr Dominique
LABOUESSE**

**Mr Christian
MARTIN**

**Mme Sylvie
NICAULT**

Société SETII
Société Etudes Techniques
I n d u s t r i e l l e s e t
I n f o r m a t i q u e s

**Mme Marie-José
TOURNAUD**

Gites : Vacances au Bon Accueil.
4, rue du Bon Accueil
Tél : 04.70.05.09.71



Gites Les Roses et Les Papillons
9/11, Lieu-dit Vrolle
Tél : 09.67.68.82.25



Restaurant L'Auberge du Petit Chalet
à Charrière
Tél : 06.88.26.23.25



Menuisier ébéniste et tournage
Rue du Bon Accueil
Tél : 06.20.10.84.12



Charpentier-Couvreur
à Bussière
Tél : 06.16.30.42.42



Bar / Restaurant / Epicerie / repassage
Le Petit Bourbonnais
Place de l'église
Tél : 06.19.27.28.01



Logiciels pour Professionnels du
Bâtiment
à La Grave
Tél : 04.70.51.69.99



Assistante Maternelle Agréée
Le bourg
Tél : 04.70.51.75.12



INFOS UTILES

Pour répondre à l'ensemble des besoins, renseignements, conseils qui vous préoccupent, la mairie est un lieu privilégié où tout est mis en oeuvre pour vous apporter les meilleures réponses.

POUR CONTACTER LA MAIRIE

mairie-ste-therence@orange.fr
04.70.51.70.61

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi : 14h à 17h
Mercredi : 8h30 à 13H
Vendredi : 14h à 17h

SITE INTERNET

saintetherencebourg.fr
(Webmaster : Mr Jean-Paul
TOURNAUD)

Si vous souhaitez vous rendre en mairie en dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous auprès de Mr le Maire au :

06.04.11.89.50

PORTAGE DES REPAS

Ce service est géré par le Centre Social Rural de Marcillat en Combraille

Tél : 04.70.51.60.80

Suivez-nous sur Facebook :

Bienvenue à Ste-Thérence

Passage en 2021 de la TRITOU MOBIL, les :

- 1/2/3 avril
- 21/22/23 juin
- 7/8/9 octobre

Mise à disposition de voitures électriques :



CARTE D'IDENTITE

Un formulaire est en ligne sur :
<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Il est à remettre, sur rendez-vous, en mairie de Marcillat en Combraille, Commentry, Montluçon ou Montmarault avec :

- 2 photos agréées.
- La copie intégrale de l'acte de naissance si la carte est périmée depuis plus de deux ans.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- l'ancienne CNI, sinon un timbre fiscal de 25€.

RELAIS DE POSTE

Le bourg
03420 La Petite Marche

Lundi : 9h-10h et 14h-15h30
Mardi : 9h-10h et 14h-15h30
Jeudi : 9h-10h et 14h-15h30
Vendredi : 9h-10h
Samedi : 9h-10h



Votre maire

& vos conseillers municipaux

*vous
présentent
leurs
meilleurs
vœux
pour*

2021!

